

LA PACTOISE n°146

DATE DE PARUTION

AVRIL 2021

Le Mot du Maire : Mr Laurent ILTIS

Chères Pactoises et Pactois,

Comme à l'accoutumée désormais, j'ai plaisir à m'adresser à vous à chaque parution de notre « Pactoise » à laquelle, nous sommes, toutes et tous attachés.



Les dernières semaines ont été éprouvantes pour chacun de nous, de nombreuses limitations à nos « vies antérieures » ont vu le jour et se sont faites légions pour endiguer voire éradiquer ce virus tenace. Je tenais à titre personnel, à vous remercier pour votre comportement et votre abnégation dans cette période. En effet, j'ai pu constater depuis plusieurs semaines, désormais, que vous respectiez les consignes gouvernementales.

Cette attitude vous honore. Je loue votre détermination au quotidien. Ainsi, par exemple, chaque jour, à l'aube, je remarque nos enfants devant l'arrêt de bus scolaire. Tous portent le masque. Tous respectent des distanciations, il faut le dire, pas forcément faciles à respecter. Cette jeunesse est belle, forte.

Il ne faut pas hésiter à croire en elle. Elle nous le démontre par son comportement. Par ailleurs, et parce que votre effort est général et constant, je crois en ce printemps naissant, à des jours meilleurs. Sans doute, nous ne recouvrerons pas complètement ni totalement notre vie d'antan, mais avec les journées ensoleillées, les températures plus élevées et la vaccination générale, des lueurs d'espoir apparaissent.

Il nous faut toutefois encore rester vigilants et patients quelques semaines. Ce « dernier coup de rein » je l'espère, devrait nous permettre de glisser vers un été plus léger, plus collectif.

Je compte sur vous une nouvelle fois et vous renouvelle mes remerciements les plus chaleureux.

Renée Blanc nous a quittés.

Renée est née PUZIN le 5 février 1943 à l'hôpital de BEAUREPAIRE. Elle a grandi et s'est épanouie dans la ferme des « chats noirs » à BELLEGARDE POUSSIEU, en participant aux travaux de la ferme avec ses parents, son frère et sa sœur.

Elle passa une jeunesse bien remplie entre l'école de JARCIEU et les sorties avec ses amies de BELLEGARDE POUSSIEU et de JARCIEU.

Elle rencontra Maurice BLANC qu'elle épousa le 4 décembre 1964, pour le suivre et participer aux travaux de la ferme du « Janin » à PACT.

Cette ferme était un lieu de rencontre où beaucoup ont pu boire le vin ou le « cartagène » de Maurice et manger les brioches de Renée (les anciens conscrits s'en souviennent) !!!

Très active et volontaire, elle a élevé ses trois enfants, tout en épaulant son mari sur l'exploitation où elle faisait également tout le côté administratif.

Elle aidait ensuite, son fils Marc, malgré sa maladie. Maladie qui mit à mal son cœur qui ne supporta pas l'implantation d'un « pacemaker » qui provoqua son arrêt brutal, deux jours plus tard, le 20 janvier à 10 h 50 à son domicile .

La Pactoise adresse à ses enfants : Josiane, Marc et Daniel ses très sincères condoléances.



ACCA CHASSE : les traditions tiennent BON !

La COVID n'aura pas eu raison de la traditionnelle matinée boudin et charcuterie de l'ACCA de PACT.

Les contraintes sanitaires ont amené les chasseurs à inventer une nouvelle formule. Uniquement sur commande, distribution directe par les chasseurs ou enlèvement personnel et individuel au stade le dimanche matin, le pari n'était pas gagné ..

Et tout s'est bien passé. Merci aux 200 gourmands et fidèles qui nous ont fait confiance. La réussite de nos deux actions permet d'envisager l'avenir de la société avec sérénité

Merci à tous les intervenants qui ont contribué à ce résultat.

Photo : équipe restreinte au stade dimanche 7 mars, pour le retrait des commandes dans le respect des règles sanitaires.





La Pactoise vous fait part du décès de Mr Michel GONIN, domicilié Montée du Moulin, né le 21/02/1952 et décédé le 22/02/2021.

La Pactoise adresse ses très sincères condoléances à sa famille .

Mado nous a quittés :

Madeleine PUZIN fêtait en juin 2020 son 100ème anniversaire, mais elle n'a pas souhaité connaître le 101ème et s'est endormie le 9 février au matin.

Mado, c'est un siècle de vie bien remplie : enfance heureuse de fille de maçon, école ménagère comme toutes les filles, couturière après apprentissage, fermière en épousant Charles PUZIN, mère de famille (2 filles Michèle et la Go) et femme de Maire de 1956 à 1983.

Veuve trop tôt, elle a su garder son indépendance, son sens de l'amitié et de la convivialité, entre la famille, les copines, le club, les repas des anciens où elle se faisait un plaisir de chanter un de ses tubes (En chantant, je reviens chez nousetc).

On pouvait la rencontrer à pied, promenant son chien (et parfois son chat !!!) ou au volant de son « traquinet » (sa voiturette). La casquette ou le chapeau sur la tête....

Dotée d'un grand sens de l'humour, elle avait aussi son franc parler mais ignorait la méchanceté... Une partie du « folklore » pactois s'est envolée ...

Elle aimait beaucoup les oiseaux.....

La Pactoise adresse ses sincères condoléances à ses filles Michèle et Huguette.

Sur la photo, avec Mr le Maire à l'occasion de son 100ème anniversaire.



Vive les mariés !!!!

Samedi 13 Février à 10 heures trente, la famille EHRLER était à la fête.. En effet, Mr Guy EHRLER, et Mme Evelyne JAC, domiciliés depuis de nombreuses années à PACT, Chemin du Moulin, se sont dit « oui » !!

Guy et Evelyne entourés de leurs enfants et petits enfants, se sont présentés devant Monsieur le Maire pour prononcer le oui « traditionnel » .

On notera que Mr le Maire avait revêtu son écharpe tricolore et célébrait son tout premier mariage ... Il a réussi brillamment son examen de passage à la grande satisfaction des mariés et de la famille ...

Ce fut un moment d'intense émotion, lors du consentement, on pouvait voir et entendre, l'émotion des « jeunes mariés », dans leurs yeux et leurs voix !!!

La fête s'est poursuivie en petit comité, pandémie oblige, mais dans une joyeuse ambiance.

La Pactoise adresse aux mariés tous ses vœux de bonheur.

Sur la photographie les mariés entourés de leurs petites filles.



LES PROCHAINES ELECTIONS REGIONALES 2021

Elles auront lieu le 13 et 20 juin 2021.

***Les personnes nouvellement arrivées sur la commune
doivent déposer une demande d'inscription en mairie.***

**En raison d'un « double scrutin » le bureau de vote sera
installé exceptionnellement salle du Foyer Rural.**

MAIRIE DE PACT

AVRIL 2021

ON DE
LI DE
PACT

Message du Sou des Ecoles :

Notre première édition du Marché de Noël a été un succès! Nous vous remercions d'être venus si nombreux malgré les protocoles sanitaires à respecter . Merci aux exposants pour leur confiance, à la mairie pour son aide, et à tous les bénévoles pour leur implication, indispensable à l'organisation d'un tel évènement. Nous avons aussi eu un grand succès avec l'Opération agrumes que nous relancerons à la fin de l'année.

Nous tenons également à remercier Matthieu qui s'occupe de réaliser le potager pour les élèves et Monsieur le Maire pour tous les moyens qu'il met en oeuvre pour la réalisation de ce projet.

Nous espérons pouvoir faire la kermesse, mais nous sommes dans l'incertitude pour les prochaines manifestations qui dépendront de l'évolution de la crise sanitaire.

Le Sou des Ecoles.



Message du Club Automne Ensoleillé :

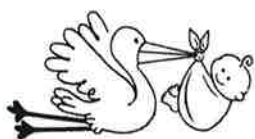
Mardi gras ne t'en va pas, on fera des bugnes et tu en auras pour garder la tradition. Nous avons demandé à notre boulanger de nous faire quelques kilos de bugnes, que nous avons distribués à nos adhérents.

Nous le remercions.

Le bureau du club.

NAISSANCE

La Pactoise souhaite la bienvenue à :



Kléya ANGLADE BOUCHACOT, arrivée au foyer de Mme Julia ANGLADE et de Mr Grégory BOUCHACOT Chemin sur les Vignes

Alexandre PIERRON, arrivé au foyer de Mme et Mr Audrey et Alain PIERRON, chemin du Châtaignier.

Layana LOGUT, arrivée au foyer de Mme GUEDES TORRAO Cristiana Do Céu et Philippe LOGUT, chemin du Soldat.

Félicitations aux heureux parents

**LES HORAIRES DE VOTRE DÉCHETERIE
BEAUREPAIRE**

ENTRE LE 1ER AVRIL et le 31 OCTOBRE de l'année

Mardi 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

Jeudi de 13 h 30 à 18 h

Vendredi—samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

Service redevance incitative 04 74 84 67 29

Le calendrier des jours de ramassage est sur le site de la Redevance incitative de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône



Trottinette sans moteur

Elle est considérée comme un piéton et doit rouler sur le trottoir.

Trottinette électrique

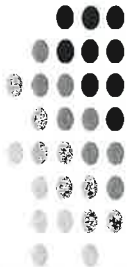
Elle doit circuler sur la piste cyclable lorsqu'elle existe. En l'absence de piste cyclable, elle peut circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est de 50 km/h.

Sur les aires piétonnes à condition de rouler à une allure modérée (6km/h) et ne pas gêner les piétons.

L'utilisateur doit être âgé d'au moins 12 ans, et rouler à une vitesse maxi de 25 km/h.

L'engin ne doit pas transporter plusieurs personnes.

La nouvelle réglementation aborde la question de la sécurité. Les accidents impliquant les trottinettes avec blessures ont largement augmenté ces deux dernières années. La problématique du port du casque se pose en premier lieu. Bien qu'il ne soit pas obligatoire, le casque est tout de même conseillé. Associé à des équipements de sécurité, il permettra de limiter les dégâts en cas de choc.



Colette nous a quittés

Colette était la première d'une fratrie de 6 enfants. En sport, la place du premier est enviable, là je ne crois pas que ce fut la meilleure, surtout pour une fille.

Née le 1er juillet 1929, elle fit ses premiers pas à Moissieu Sur Dolon, ensuite Charles et Elise JOURDAN, ses parents, vinrent s'installer à PACT avec son petit frère Marius. C'est à PACT que sont arrivés Paul, Pierre, Thérèse puis Charles. Très rapidement, elle participe aux travaux ménagers, sans oublier toutefois l'école, afin d'obtenir à 12 ans son certificat d'études. Elle était une fille « robuste », entreprenante, capable d'assurer avec un cheval et son véhicule, le ramassage du lait de ferme en ferme. Puis vint, l'heure du mariage avec André CHATILLON, après la cruelle disparition de sa maman en 1950. Sa maman Elise est partie laissant toute une famille dans une grande douleur.

Mais la vie continue, et après les pleurs, voici la joie avec l'arrivée de sa fille unique Simone en 1955.

Sa vie a été comblée par le mariage de Simone avec Michel LAFONT, et l'arrivée de son unique petite fille Fanélie en décembre 1977. Cette vie paisible fut à nouveau déchirée par le décès accidentel de sa fille en octobre 1982. Ce fut un choc terrible. Sa douleur a été adoucie par la présence de Fanélie. Elle s'en est beaucoup occupée. Puis en 2003, une de ses plus grande fierté, fut son statut d'arrière grand-mère, avec l'arrivée de Yanis, en puis de Johan en 2005. En août 2008, sa vie fut une fois de plus ébranlée par le départ prématuré de son époux André.

Fanélie et son compagnon Roland l'accueillirent auprès d'eux, en transformant leur garage, en petite maison « son cabanon » comme elle l'appelait .

Elle pouvait profiter de ses arrières petits fils, et elle les a bien chouchoutés, ils te le rendaient bien. Yanis adorait les goûters avec toi.

Hélas le 1er juillet 2019, jour de tes 90 ans, tu allais devoir affronter une épreuve insurmontable, le décès soudain de Yanis âgé de 16 ans. Ce fut la douleur de trop.

Malgré toutes ces épreuves, te rendre visite était toujours un plaisir, tu avais gardé cette curiosité qui te portait vers les autres. Jamais d'airgreur, jamais de méchanceté, bien qu'on soupçonnait en toi, un fort sentiment d'injustice.

Il ne se manifestait jamais, signe d'une grande force intérieure. Petit à petit, ton esprit te jouait des tours.. Grâce à Manon, et Nathalie, elle a pu réaliser un dernier souhait, finir sa vie dans son cabanon.

Nous vous adressons un dernier adieu, en disant « Allez U la Groube !! », reposez en paix maintenant.

La Pactoise adresse ses sincères condoléances à sa petite fille Fanélie, et toute sa famille.



Blanche nous a quittés

Blanche Joubert née RIEUX nous a quitté ce 9 mars 2021, discrètement à la maison de retraite de BEAUREPAIRE. Elle est partie rejoindre son époux Gaston décédé en 2010.

Blanche était née le 6 avril 1924 à Pommier de Beaurepaire. De son union avec Gaston, Pactois, sont nés 4 garçons, Michel, Martial, Serge, et le petit dernier Max.

Blanche habite désormais dans la maison familiale à PACT, où elle adore s'occuper de ses chèvres, de ses lapins, de ses fromages, et de ses animaux, ce qu'elle maîtrise parfaitement. Les plus âgés des Pactois se souviendront de son troupeau discipliné de chèvres traversant le village pour rejoindre le coteau où elles pouvaient manger et gambader tranquillement. Le tricotage occupe aussi les longues soirées d'hiver. Tous deux aiment danser et le club des séniors à PACT, leur donne le moyen de participer aux « thés dansants » ainsi qu'aux voyages. Tous deux étaient de bons vivants ...

Après quelques années de retraite, arrive l'heure du grand départ de Gaston, la solitude, la maladie et enfin la maison de retraite de BEAUREPAIRE.

Elle y restera 10 ans, tristement loin de son univers mais le tricot et les mots camouflés, le scrabble, la distrairont encore un peu... Elle s'en ira ce 9 mars dernier, rejoindre Gaston, qui soyons certain l'attend.

**Après une vie de travail, bien remplie,
pleine de joie auprès de sa famille,
de ses 4 garçons, de ses
7 petits enfants, et
9 arrières petits enfants..
La mémée Blanche s'en est allée,**

**Pour nous, elle restera pour toujours,
la mémée Blanche**

*La Pactoise adresse ses sincères
condoléances à toute sa famille.*

*Nous garderons dans nos mémoires
le souvenirs de Gaston amoureux des chevaux,
toujours prêt pour une petite blague,
et Blanche le cœur sur la main, avec ses petits yeux rieurs ...*



Bernard FAURE DE FONDCLAIR nous a quitté à l'aube de ses 81 ans.

Bernard était né le 26 mai 1940 à Lyon, (3ème) sont arrivées Laure et Reine.

Ses parents René et Marie-Louise ont toujours résidé dans le 8ème arrondissement de LYON. Son papa cheminot et sa maman mère au foyer. Après des études jusqu'au brevet, il opta pour un apprentissage auprès d'une officine pour devenir préparateur en pharmacie . Il réussit avec brio tous les diplômes. Puis le 24 novembre 1960, il est appelé sous les drapeaux et envoyé en Algérie où il restera deux ans sans jamais revenir dans sa famille.



A son retour, il a le malheur de perdre sa maman et, doit prendre en charge ses deux sœurs. Son papa, trop souvent absent du fait de son travail au chemin de fer. En 1963, il rencontre Arlette, et l'épouse en 1964.

De cette union naquit 3 beaux enfants, Solange, Davyd, et Agnès. A la naissance de sa dernière fille, il change de situation, et devient commercial dans un grand laboratoire pharmaceutique . Ce qui l'oblige a déménager pour la Haute Savoie, magnifique région. Il rentre dans un club de randonnée qu'il pratique assidument, passionné de photographies, il nous rapporte des photos magnifiques. En 1994, il a le bonheur de marier sa 1ère fille et arriva Benjamin, le voilà grand-père, son grand bonheur !!! 1995 naissance de Maryne sœur de Benjamin et, mariage d'Agnès, puis l'arrivée de trois petites filles Alyson, Adeline, et Charlyne.

Très fier de ses cinq petits enfants !!

Son fils Davyd et Fabienne sa belle fille quittent la Haute Savoie pour s'installer en Lozère. Sa fille ainée part pour l' Isère, et la dernière reste en Haute Savoie. La famille est dispersée à son grand regret .

Amoureux de la nature, il aimait s'occuper de ses fleurs dans son jardin, passionné par les oiseaux. Il leur fit des mangeoires et leur donnait à manger tout l'hiver.

Un grand fan de rugby, il suivait son petit fils tout au long de l'année.

En 1972, Mr et Mme VANTELOT achètent la maison à PACT et toute la famille se retrouve le week end. En 2006, Bernard et Arlette se rapprochent de Marcel et Jeannine VANTELOT en raison de leur état de santé.

Il reprend la randonnée avec Le Centre de l' Ile du Battoir et le club de Jarcieu jusqu'à que son état de santé l'oblige à s'arrêter.

Il devient conseiller municipal avec Mme Claude NICAISE.

Il avait son franc parlé, toujours une petite blague pour les uns ou pour les autres.. Toujours prêt à rendre service.

Il a toujours soutenu l'équipe bénévole de l' ADMR du DOLON lors des évènements associatifs.

Le 24 février 2021, il s'en est allé pour le grand voyage, celui dont on ne revient pas nous laissant sur le chemin de la vie pour continuer notre route sans lui. Toutes nos pensées sont pour lui.

La Pactoise adresse ses très sincères condoléances à Arlette son épouse et à toute sa famille. On se souviendra de Bernard, cheminant chaque matin, pour aller chercher son journal, toujours une petite blague, toujours un mot pour faire sourire, et mettre de bonne humeur .

On retiendra sa participation au Conseil Municipal de mars 2008 à mars 2014.



POINT NUMÉRIQUE

**« Démarches administratives »
Modernité oblige, les locaux à
l'intérieur de la bibliothèque ont intégré
l'ouverture d'un Point numérique ouvert au public.**

**l'animatrice « Cécile » vous aidera à vous rendre sur
la plateforme du service public, pour vos déclarations
d'impôts,
demandes de carte grise, carte identité, passeport,
permis de conduire etc ...**

**Ouverture Chaque jeudi de 15 à 16 heures
et samedi matin de 9 h 30 à 11 heures 30**



Jeudi 25 février ...

**C'est vers 18 h 30 que le quartier du
Chemin du SOLDAT a vu l'arrivée d'
une quinzaine de cigognes. Elles se
sont posées dans les grands arbres,
et ont passé la nuit. Puis vers 7 h 30
le lendemain matin, elles sont repar-
ties vers des contrées lointaines.**

**Juste le temps de faire une petite
photographie.**

Connaissez vous la légende de « Kindelesbrunnen » ???

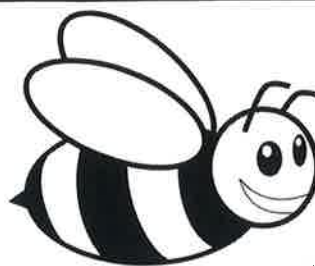
**On raconte qu'il y a 1000 ans, la cathédrale de Strasbourg a été bâtie sur
un lac souterrain. Un lutin mystérieux et bienveillant en parcourait la sur-
face avec une barque. C'est dans les eaux de ce lac que vivaient les âmes
des bébés à naître. Alors à chaque commande de futurs parents, le lutin
attrapait une grâce à un filet d'or. Il la confiait ensuite à une cigogne,
chargée d'aller déposer son précieux colis à la bonne adresse.....**

SAUVONS NOS PETITES ABEILLES

Le printemps arrive et la saison d'essaimage arrive aussi.

Monsieur Christian PEILLET, pacois, récupère gracieusement tout essaim d'abeilles sur tout support à hauteur d'homme ou facilement accessible par escabeau ou petite échelle..

*Il se déplace sur d'autres départements ; Drôme et Archèche ..
tel 06 33 37 13 46*



FERMETURE DE LA TRESORERIE DE BEAUREPAIRE

Depuis quelques mois, vous avez peut être constaté que la trésorerie de BEAUREPAIRE était fermée..

Et bien, c'est à présent la trésorerie de ROUSSILLON qui assure la mission de service public.

tel 04 74 11 19 58

LA VACCINATION ANTI COVID 19

+70 ans et personnes de 50 à 69 ans souffrant d'au moins une comorbidité, dès à présent ...

+ 60 ans à partir du 16 avril

+ 50 ans à partir du 5 mai

-50 ans à partir de la mi- juin

(tous les cas ne sont pas exposés ci- dessus, les soignants, les personnes en EHPAD, il convient de prendre contact avec son médecin ...)

La mairie peut vous aider à trouver une date.....

OUVERTURE D'UN CABINET INFIRMIER A MOISSIEU SUR DOLON

Mesdames FAUSSURIER et MOLINA, infirmières libérales se sont installées à MOISSIEU SUR DOLON

TEL 06 71 96 31 10

ASSOCIATION DE RENOVATION DE L'EGLISE DE PACT

C'est par un temps propice à la choucroute que la distribution des repas organisée par l' Association de Rénovation de l' Eglise de PACT s'est faite le dimanche 7 février 2021.

Merci à Monsieur le Maire de nous avoir prêté la cour de l'école où nous étions plus à l'abri du vent et de la pluie...

Nous adressons un grand merci à tous ceux qui ont participé cette année, où rien n'a été simple à organiser. Jusqu'au bout, nous espérons pouvoir faire un repas en salle mais...

Seule une partie des membres de l'association a distribué les repas pour un meilleur respect des recommandation sanitaires.

Nous remercions Damien PERONO pour les repas et Philippe DURAND pour les tartes.

Nous avons voulu marquer les 30 ans de l'association par une petit cadeau glissé avec chaque repas, en souhaitant qu'il vous soit utile.

Nous espérons vous retrouver l'année prochaine, dans de meilleures conditions.

Prenez soin de vous.

Pour le bureau, le président Pierre Martin.



La distribution des repas



C'est avec une grande surprise que dans les premiers jours de l'année, nous avons constaté la disparition de notre défibrillateur...

Après un moment de perplexité, nous nous sommes rendus à l'évidence, l'appareil avait été volé ... Notre conclusion a été confortée par la lecture dans le journal de plusieurs articles de presse, relatant des vols identiques dans des communes limitrophes... Que dire, il n'y a plus de mot

Installé depuis quelques années sur la façade de la mairie, il semblait être à l'abri de ce genre de mauvais geste... et bien non ...

Un nouvel appareil a été commandé....



LES CHIENS QUI ABOIENT, et la tondeuse..

Non la caravane ne passe pas toujours, et pourtant, des chiens aboient

C'est récurrent, mais, nous rappelons aux propriétaires que les chiens ne doivent pas aboyer de façon continue de jour et de nuit .. Cela peut constituer un trouble anormal de voisinage ... Cette nuisance sonore extrême est la source de nombreux conflits de voisinage ...

Alors, on a une pensée pour ses voisins !!!!

On en profite aussi pour rappeler, qu'avec les beaux jours, la tondeuse ne doit pas être de sortie les dimanches après midis et les après midis des jours fériés

Dimanche et jours fériés (seulement de 10 à 12 heures)

NOUVEAU

**DEPUIS QUELQUES SEMAINES UNE POISSONNERIE S'INSTALLE
CHAQUE JEUDI DE 12 A 14 HEURES SUR LA PETITE PLACE,
(face boulangerie DURAND),
ELLE VIENT D'ETRE REJOINTE PAR UNE FROMAGERIE**

Nouveau : à compter du 6 avril 2021

Une téléprocédure pour établir votre procuration

Le site : Maprocuration

Cette procédure partiellement dématérialisée, est complémentaire de la procédure papier . Elle permettra de diminuer substantiellement le temps nécessaire à l'établissement des procurations de vote pour l'ensemble des acteurs de la chaîne.

Les électeurs pourront désormais faire leur demande de procuration en ligne depuis leur smartphone ou leur ordinateur.

Les électeurs devront toujours se présenter auprès des gendarmes habilités pour limiter les risques de fraude, mais dont le temps consacré à l'établissement des procurations sera considérablement réduit,

Les communes verront le traitement des procurations dématérialisé et simplifié.

La téléprocédure sera ouverte au public à compter du 6 avril 2021 pour tous les scrutins qui se dérouleront à compter du 11 avril, et dans la perspective du double scrutin départemental/ régional des 13 et 20 JUIN 2021

Déplacement des bennes de tri sélectif

La plateforme de tri sélectif de la place de la Cour brûlée (face au salon de coiffure) a été déplacée sur le stade...

Une troisième plateforme va voir le jour, entre la route de Sonnay et la route de Jarcieu ...
On rappellera que rien ne doit être déposé au sol autour des bennes... les cartons doivent être déposés à la déchetterie de BEAUREPAIRE ..

Un grand merci à tous

Reconnaître **L'AMBROISIE**

Une plante **DANGEREUSE** pour la santé



En Isère, la réglementation impose l'entretien des espaces contaminés par l'ambroisie et sa destruction avant pollinisation au plus tard le 1er août.

La prévention est indispensable pour limiter sa dispersion :

- *surveiller le milieu*
- *Informier et sensibiliser les citoyens*
- *Limiter la dissémination des graines*

Lorsque l'ambroisie est déjà présente, différentes techniques sont applicables :

- *arrachage de l'ambroisie si elle est au stade végétatif*
- *Broyage, fauchage,*
- *Intervention mécanique et chimique sur les parcelles agricoles*

Tous les milieux sont concernés, tous les acteurs doivent agir dans leur domaine de compétence.

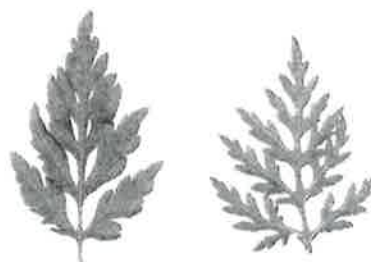
Pour être efficace, la lutte est coordonnée sur l'ensemble du département.

Feuille du même vert sur les deux faces.

Pas d'odeur quand on la froisse dans les mains.

De 15 cm (plantule) à un mètre de hauteur (en fleur)

Plus d'info sur : www.ambroisie.info



Les acteurs de la lutte contre l'ambroisie

L'ARS - Agence Régionale de Santé



Pilote les actions régionales en matière de santé. Elle contribue au financement des mesures de pollen, des études d'impact sur la santé humaine, de la prévision du risque allergique, ...

L'ARS - Agence Régionale de Santé

Le citoyen



Observe l'ambroisie, signale sa présence en mairie, l'arrache lorsqu'elle est au stade végétatif (muni de gants).

Le citoyen

La Chambre d'Agriculture



Apporte des conseils et des préconisations d'interventions aux agriculteurs. Elle accompagne les collectivités dans leurs démarches de lutte contre l'ambroisie.

La Chambre d'Agriculture

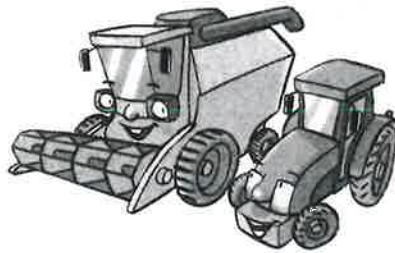
Les agriculteurs



Interviennent mécaniquement et chimiquement sur leurs parcelles afin de limiter la prolifération de l'ambroisie.

Les agriculteurs

Les entrepreneurs de travaux agricoles



Réalisent les travaux de récolte dans les champs pour les agriculteurs et veillent lors des chantiers à ne pas disséminer les graines d'ambroisie.

Les entrepreneurs de travaux agricoles

Le Département



Entretient les accotements des routes départementales infestés par l'ambroisie et prend en compte cette problématique dans ses travaux d'investissement (routes, construction de bâtiments, ...)

Le Département

Le Préfet



Détermine par arrêté préfectoral les mesures à mettre en œuvre sur le Département et les modalités d'application. Il appuie les Maires dans la mise en œuvre de procédures.

Le Préfet

Le Maire



Met en œuvre des mesures de prévention et de gestion sur les zones qui relèvent de sa compétence. Il désigne le référent ambroisie.

Le Maire

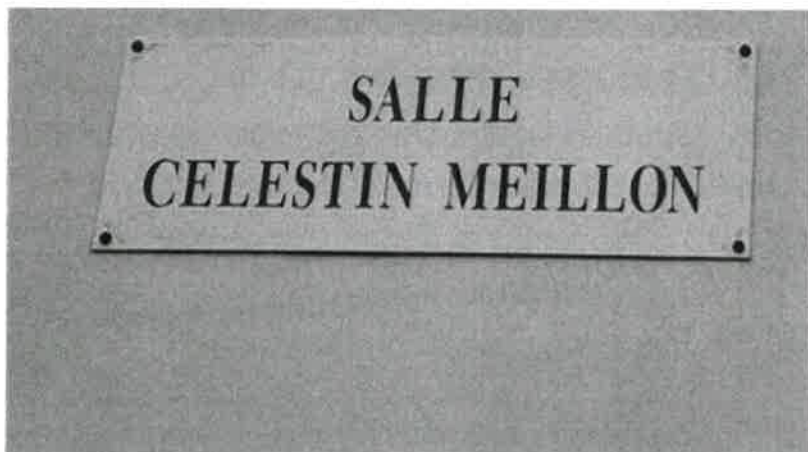
Le référent communal ambroisie



Désigné par le Maire, il surveille les zones infestées. Il est informé des signalements et invite les personnes concernées à agir. Ces signalements se font sur la plateforme www.signalement-ambroisie.fr.

Le référent communal ambroisie

Un lieu, une histoire, la salle Célestin Meillon :



Située Chemin des Morelles, cette salle de réunion, accueille toutes les associations du village.

Mais qui était
Célestin MEILLON ??

Il habitait à BEAUREPAIRE, et il tenait un magasin de vente de graines dans la Grande Rue. Mais il était également propriétaire d'une maison à PACT, située place de la Cour Brûlée, face à l'actuelle salle.

Il était célibataire, et en février 1958, il a fait son testament qui instituait les communes de BEAUREPAIRE et de PACT comme légataire universel. En 1968, à son décès, le leg a été accepté. En contrepartie, les communes devaient assurer l'entretien décent de son caveau de famille et ce pendant 50 ans. Célestin MEILLON demandait également, « Pour perpétuer ma mémoire, les deux communes seront libres de donner mon nom à un lieu public quelconque ».

La municipalité de PACT a vendu la maison, puis a utilisé l'argent de la vente pour améliorer l'éclairage public. Plus tard, lorsque l'ancien garage de Claude et Daniel GENEVE a été transformé en salle de réunion pour les associations, Henri BLANC, le Maire de l'époque a proposé au conseil municipal, en mémoire de ce généreux donateur, de baptiser la salle « Célestin MEILLON dans les années 1980. »



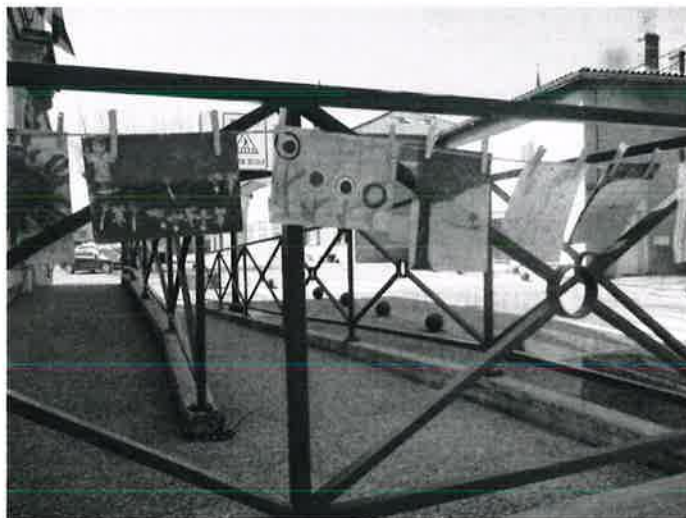
Souvenir de Madame Claude NICAISE.
Maire de 1977 à 2020.

A l'école : LA GRANDE LESSIVE !!

Créée en 2006 par la plasticienne Joëlle Gonthier, La Grande Lessive est une manifestation culturelle internationale biannuelle qui adopte la forme d'une installation artistique éphémère faite par tous.

En reprenant le principe d'étendage du linge comme modalité première d'exposition, La Grande Lessive propose de développer le lien social grâce à la pratique artistique. Les écoliers de l'école élémentaire ont accroché les dessins le jeudi 25 mars 2021.

BRAVO LES ENFANTS !!!!



Médiathèque—Bibliothèque :



**Cécile, Matthieu, ou Mireille vous attendent (masqués)
à la bibliothèque**

Mardi de 14 h 30 à 17 heures 30

Samedi de 9 h 30 à 11 h 30

La mise en réseau permet la réservation sur l'ensemble des bibliothèques des 22 communes. Soit environ 180 000 documents, livres, revues, CD, DVD pour le prix d'une adhésion soit 5 euros par an. L'adhésion est gratuite pour les enfants et les jeunes de moins de 18 ans. TEL 04 81 92 25 50.

Ne pas oublier votre masque—gel à disposition -

**AUDREY RUFFO, Pactoise a lancé
un **ATELIER PARENTS/ ENFANTS****

Audrey RUFFO, éducatrice, pactoise depuis peu, a travaillé pendant dix ans dans un crèche. Le confinement et l'arrivée de sa petite fille lui ont donné envie de prendre plus de temps pour s'en occuper, tout en proposant aux parents des activités à réaliser avec leurs bébés ou petits enfants.



C'est le mercredi 3 mars, qu'elle a débuté son activité dans la salle de la garderie péri-scolaire.

Plusieurs ateliers avaient été prévus dont certains sur des schémas de la pédagogie Montessori.

Une petite participation financière est demandée aux familles.

ATELIER ouvert les mercredis et samedis de 10 à 12 heures.

Renseignements : 06 61 63 89 54

Attention en raison du confinement l'atelier s'est arrêté. Reprise le 28/04

RANDONNER ENTRE BIEVRE ET RHONE

Des randonnées à thème pour allier plaisir de la découverte et de la marche

Dimanche 11 avril—circuit « la bergerie et les bois de Taravas » Circuit pédestre accompagné un guide –randonneur autour de Montseveroux avec visite de l'exploitation les bergers de Montseveroux (12.6 km. Rendez-vous à 9 h 15 place de l'église à Montseveroux. Départ à 9 h 30. prévoir son pique-nique

Dimanche 16 mai—circuit des Varèzes. Circuit pédestre accompagné par un guide-randonneur autour de Saint Julien de l' Herms. (14 km). Rendez vous à 9 h 15 place de l'église à saint Julien de l' Herms, départ à 9 h 30. prévoir son pique-nique.

Dimanche 13 juin—circuit au jardin—circuit pédestre accompagné par un guide-randonneur autour de Monsteroux-Milieu avec visite du jardin de la Garratière. (13.6 Km) Rendez vous à 9 h 15 place de l'église à Saint Alban de Varèze, départ à 9 h 30. prévoir son pique-nique.

Dimanche 11 juillet—circuit La Combe du Grand Suzon. Circuit pédestre accompagné par un guide-randonneur autour de Saint Barthélémy. (14.4 km) Rendez vous à 9 h 15 place de l'église à Saint Barthélémy, départ à 9 h 30. prévoir son pique-nique.

**Renseignements Office Tourisme—Beaurepaire-
04 74 86 72 07 ou 04 74 84 68 84**

**Oui, le papier se recycle
au moins 5 fois**

**Grâce à votre geste de tri
vous redonner 5 nouvelles vies à
vos papiers.**

**Inutile de les comprimer, de les
froisser ou de les déchirer!!
Ne retirez pas non plus les agrafes,
spiraies, etc ...
Elles seront séparées en usine.**

**ATTENTION, les papiers salis
comme les papiers d'hygiène (mou-
choirs, serviettes en papier etc...) et
les papiers au contact d'aliments
(viande, poisson, fromage etc..) se
jettent avec les autres déchets..**

**Dans l'usine de recyclage, les vieux
papiers sont transformés en pâte à
papier pour être nettoyés
Les bobines de papier ainsi pro-
duites sont utilisées pour fabriquer
de nouveaux documents ...**

**C'est bon pour l'environnement,
C'est bon pour l'emploi**



Qu'est-ce que c'est Le PCS ?

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du Maire.

Il permettra de planifier les actions des acteurs communaux sur la gestion du risque en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

Son but est d'identifier tous les évènements à risques qui pourraient se produire sur la commune, afin d'avoir une réponse avec des moyens et du matériels adaptés.

Il sera un outil de référence pour le maire et les élus, qui permettra de recenser rapidement les contacts des services publics d'urgence (Préfecture, sous-préfecture, pompiers, gendarmerie...)

Par exemple en cas de température très basse, que pouvons-nous faire au niveau communal, pour garantir la sécurité des habitants et limiter les dégâts que le froid peut faire aux personnes et aux biens ?

Pour cela il faut recenser les personnes fragiles et isolées, assurer une présence communale auprès d'elles (visites, téléphone, ravitaillement.).

Il faudra aussi mettre en sécurité les réseaux d'eaux, les voiries, prévoir des lieux pour regrouper des personnes qui ne pourraient pas se chauffer convenablement, les loger, etc...

Ceci n'est qu'un exemple et les solutions ne sont pas exhaustives.

Afin de réaliser ce plan sur notre commune, un groupe d'élus a été mis en place, il se réunit régulièrement depuis le mois de septembre 2020.

Ce groupe est composé de :

Bernard Ogier, Catherine THIVIN, Pierre MARTIN, Christian BOSCH et Xavier BUISSON.

Ce plan sera transmis au préfet pour validation et information, il est en adéquation avec les autres plans de secours existants autour de la commune et au niveau national (ORSEC, centrale nucléaire...).

Une information sera faite aux habitants pour le présenter, un zonage de la commune permettra de désigner des élus référents.

Xavier BUISSON

DIMANCHE 28 FEVRIER 2021

C'est dans des circonstances tout à fait particulières, COVID 19 oblige, que cette année 2021, Monsieur le Maire et son conseil municipal ont procédé à la distribution de 85 repas aux aînés de la commune.

Les repas offerts tous les ans par la commune, avaient été confectionnés par la boucherie locale COTTEIDIN—GUIGAL.

Au menu : terrine de pintade ou œufs mollets, puis le traditionnel civet de chevreuil, ou rôti de porc, gratin dauphinois ou risotto, fromage et trilogie de dessert.

Cette distribution a été très appréciée, malgré un contexte difficile...



La réforme du financement des collectivités territoriales

Conformément aux engagements du Président de la République, la taxe d'habitation sur les résidences principales a été supprimée. Pour l'année 2021, le produit de la Taxe d' Habitation sur les résidences secondaires, sur les logements vacants reste affecté aux communes. Le produit acquitté par les contribuables encore assujettis à la T.H. sur les résidences principales est affecté au budget de l'état, jusqu'à sa disparition définitive en 2023.

Pour compenser à l'euro prêt la perte de produit qui en résulte pour les communes, la part départementale de Taxe Foncière sur la Propriété Bâtie est transférée aux communes. En pratique un contribuable auparavant assujetti au taux de 15.17 % de taxe communale sur le Foncier Bâti, et au taux de 15.90 % au titre de la part départementale, sera en 2021 assujetti à un taux de 31.07 % au SEUL bénéfice de la commune. (Le contribuable ne versera plus de part au département).

Cette réforme a été appliquée lors du vote du budget communal 2021.

Vos déchets ménagers

Entre Bièvre et Rhône Communauté de Communes est en charge de la collecte, du traitement et de la valorisation de vos déchets ménagers.

» Signalez tout changement de votre situation !

Vous arrivez ou quittez notre territoire ?

Nouvel arrivé ? Sur le départ ? Il est obligatoire d'avertir le service redevance incitative de la Communauté de Communes au 04 74 84 67 29 de votre emménagement / déménagement. Cette démarche est nécessaire pour assurer le suivi administratif de votre dossier, afin que la facturation s'arrête ou commence.

Du changement au sein de votre foyer ?

Si le nombre de personnes accueillies au sein de votre foyer évolue, vous pouvez demander à changer votre bac pour une taille inférieure ou supérieure, plus adaptée à votre production de déchets.

» Informations pratiques

La collecte est assurée tous les 15 jours (sauf du 1^{er} juillet au 31 août où la collecte a lieu toutes les semaines),

→ Si vous n'avez pas reçu le calendrier de collecte, vous pouvez en faire la demande au service de la redevance incitative au 04 74 84 67 29 ou le consulter sur le site internet www.entre-bievreethrone.fr

Les bacs doivent être sortis la veille au soir de la collecte et rentrés rapidement après la collecte.

Les bacs munis de serrure ne seront pas collectés s'ils ne sont pas munis de bracelet marquage « EBER » vert fluo. Vous pouvez en faire la demande si vous l'avez perdu à la Communauté de Communes.

L'entretien de votre bac : le nettoyage intérieur et extérieur du bac est à votre charge. Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, il est vivement conseillé d'utiliser des sacs à l'intérieur des bacs roulants.

En cas de vol ou de détérioration, votre bac est remplacé gratuitement sur simple appel téléphonique au 04 74 84 67 29

» Comprendre votre facture

Le financement de la gestion des déchets s'effectue par la redevance incitative dont le montant est calculé en fonction du service rendu (la part fixe), qui comprend :

- La collecte en porte à porte et le traitement des déchets ménagers résiduels, déchets non recyclés,
- La collecte sélective (verre, emballages, papiers) aux points d'apports volontaires,
- L'accès aux deux déchèteries (Beaurepaire et Montseveroux) pour les particuliers uniquement.

→ Pour accéder aux déchèteries, demandez votre badge auprès du service de la redevance incitative !

Vous recevez deux factures :

- Une en début d'année (pour le 2^e semestre de l'année précédente) comprenant une part fixe qui correspond à votre abonnement au service sur la période + l'ajustement du nombre de levées annuelles
- Une à la fin de l'été (pour le 1^{er} semestre de l'année en cours) comprenant une part fixe qui correspond à votre abonnement au service sur la période du 1^{er} janvier au 30 juin + le forfait des 6 levées obligatoires

Le coût de la part fixe et de la part variable dépend du volume de votre bac, convenu en fonction de la composition de votre foyer lors de votre abonnement. Vous pouvez adapter son volume à votre vie, contactez-nous !

→ Contact et renseignements – service redevance incitative : 04 74 84 67 29

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h

Pôle de proximité EBER - 28 rue Français - 38270 Beaurepaire

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, **il est interdit de déposer des sacs sur la voie publique en dehors des bacs qui vous sont fournis.** Le cas échéant, le nombre de levées nécessaires pour les évacuer vous sera facturé.

Les dépôts sauvages, notamment autour des points d'apports volontaires ou de votre bac à ordures ménagères, sont interdits et susceptibles de poursuites. En plus de leur impact néfaste sur l'environnement, leur nettoyage et leur traitement ont un coût pour la collectivité et donc pour les usagers. La sanction encourue va jusqu'à 1 500 € d'amende avec la confiscation du véhicule ayant servi au transport des déchets (articles R632-1, R635-8, R644-2 et R610-5 du Code Pénal).



La Mairie de PACT recherche :

Intitulé du poste : ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL

« chargé (e) de l'accueil »

À compter du 1ER SEPTEMBRE 2021

À raison de 20 heures par semaine

(lundi et vendredi 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 18 h

mercredi de 8 h à 11 h 30)

Niveau requis : baccalauréat professionnel gestion et administration

Mission : accueil du public (physique et téléphonique), délivrance des documents administratifs, secrétariat- classement— archivage- rédaction des courriers , connaissance WORD—EXCEL—connaissance internet - gestion des mails- rédaction des diverses affiches pour communication population ou associations - gestion du journal communal— gestion panneau affichage électronique— gestion du site de la mairie—gestion locations des salles communales— réception et traitement des demandes d'urbanisme— réception et traitement des demandes d'inscription sur la liste électorale—participation à l'organisation des scrutins électoraux - rédactions des actes de l'Etat civil— gestion du recensement militaire.

Présence en mairie le samedi si mariage

Présence en mairie le dimanche si élections.

Participation aux réunions du Conseil Municipal (en soirée).

Compétences : connaissance de la fonction d'accueil et de la relation avec les usagers—écoute—connaissance de l'organisation et des compétences de la collectivité territoriale—connaissances techniques des outils bureautiques-

Savoir appliquer les consignes, et directives—connaître et respecter les obligations statutaires (devoir de réserve— discrétion etc..)

Savoir organiser son temps de travail- savoir s'adapter— se rendre disponible- savoir servir le public avec politesse et dignité- Savoir travailler en équipe.

*Adresser cv + lettre de motivation avant le 1er JUIN 2021 à
Monsieur le Maire de PACT / mairie / 274 grande rue / 38270 PACT*

Ou mairie.pact@entre-bievreethone.fr



**Vu la situation, nous ne pouvons vous proposer
le calendrier des manifestations.**

Comme le dit le dicton : « en avril ne te découvre pas d'un fil... »
Le diction a eu raison encore une fois, le gel de printemps (7 et 8 avril) a frappé
les cerisiers, abricotiers, pêchers etc.....

Mais heureusement, « en mai, fais ce qu'il te plait !!! »

**COMMENT
SE PROTÉGER ET
PROTÉGER LES AUTRES ?**



Lavez-vous très
régulièrement les mains.



Toussez ou éternuez
dans votre coude ou
dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir
à usage unique et jetez-le



Saluez sans se serrer la main,
évités les embrassades

LES HORAIRES DU SECRETARIAT DE MAIRIE :

MARDI DE 13 H 30 à 18 H

JEUDI DE 15 H à 18 H 30

VENDREDI DE 13 H 30 à 18 H

Mr le Maire reçoit le vendredi après midi sur rendez-vous

LES NOUVEAUX HORAIRES DU BUREAU DE POSTE :

LUNDI— MARDI - JEUDI- VENDREDI—SAMEDI DE

8 H 30 à 11 H 30

La commission information :

Mme BERTINO MIREILLE

Mr HUNNIBAL BERNARD

MAIRIE DE PACT - 38270 PACT TEL 04 74 84 87 60

MESSAGERIE :

mairie.pact@entre-bievreethrone.fr